

Preuilly



Bulletin Municipal 2026

Preuilloises, Preuillois,

L'année 2025 se termine, laissant place à une nouvelle année. Il est donc temps de dresser un bilan des événements qui ont marqué notre commune au cours des douze derniers mois.

Dans un contexte général complexe et parfois préoccupant, il serait inexact d'affirmer que tout va mal, mais il serait tout aussi excessif de prétendre le contraire. Malgré ces circonstances, il importe de garder le cap sur les enjeux de notre village, qui continue de se relever et qui doit se tourner vers l'avenir.



Je souhaite avant tout la bienvenue aux nouveaux habitants ayant choisi de s'installer sur notre territoire. Les logements de Preuilly trouvent rapidement preneur, signe du dynamisme local. J'adresse une mention particulière à nos jeunes boulangers, installés depuis mars, dont l'engagement permet à chacun de profiter quotidiennement de leurs produits.

Bienvenue également aux nouveau-nés de notre commune, source de bonheur pour leurs familles, auxquelles j'adresse toutes mes félicitations.

Malgré l'exiguïté de la mairie, celle-ci a accueilli cette année la célébration de deux mariages et d'un PACS concernant des enfants du village. Félicitations aux intéressés.

Nous avons une pensée pour toutes les familles qui ont vu partir leurs proches bien trop tôt cette année.

L'état civil, reflet des joies et des épreuves traversées, atteste du dynamisme de notre communauté.

Après plusieurs années de préparation, les travaux de sécurisation du centre-bourg sont désormais achevés. Je tiens à remercier chacun pour sa patience durant cette période marquée par les déviations, les nuisances sonores et la poussière. Désormais, la traversée du village gagne en sécurité et les trottoirs sont rendus accessibles. Par ailleurs, une limitation de vitesse à 30 km/h a été instaurée sur l'ensemble du bourg, tandis que la réflexion se poursuit quant à la circulation autour de la place de la République, dans l'objectif de sécuriser les abords de l'école. En 2025, plusieurs interventions ont également concerné les suites de la tempête du 19 juin 2023. Conformément aux prévisions, l'église du centre du village a été restaurée (toiture, clocher, vitraux) et a pu rouvrir officiellement au culte le 4 novembre.

Je remercie sincèrement tous les participants aux opérations de plantation et de nettoyage lors des journées citoyennes, notamment sur le site du camping et l'aire de jeux. Bien que de nombreux travaux restent à entreprendre, leur engagement mérite d'être salué.

L'année écoulée a également permis de lancer la réflexion sur la réhabilitation de la mairie et de la salle des fêtes, dont un aperçu figure en couverture de ce bulletin. Le démarrage des travaux est prévu pour le printemps 2026, avec une livraison envisagée en 2027. Ce projet vise à moderniser ces bâtiments communaux, tant en matière d'accessibilité que de performance énergétique, dans le respect du budget présenté l'an dernier.

Nous poursuivrons nos efforts en veillant à ce que chaque projet aboutisse sans compromettre l'avenir de la commune.

Je tiens à remercier les associations et les bénévoles dont l'implication anime la vie de Preuilly, qu'il s'agisse d'activités sportives, artistiques, décoratives ou festives. Leur engagement contribue fortement à l'attractivité de notre village.

Le conseil municipal, que je remercie pour son investissement, se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Votre maire,

20
L'INFORMATION AGRICOLE DU 26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2025

Le MAG

PATRIMOINE



Les cloches de l'église sonnent de nouveau à Preuilly

En juin 2023, un épisode tornadique avait provoqué de nombreux dégâts sur la commune de Preuilly. La toiture de l'église, entre autres, n'avait été épargnée. Après les travaux nécessaires, l'édifice vient enfin de rouvrir.

Après plus de deux ans de silence, les cloches de l'église de Preuilly ont donc retrouvé leur voix. Un bonheur pour les paroissiens qui attendaient impatiemment la réouverture de l'église et pour les Preuillois qui se languissaient de les entendre à nouveau. « C'est merveilleux ! », se réjouit une habitante. Ces cloches qui retentissent à toute volée témoignent de la fin des travaux dont la toiture de l'église avait bien besoin.

Retour en arrière

Le 19 juin 2023 à 15h09, deux orages qui se rencontrent provoquent des vents de 200 km/h et une grêle compacte qui dévastent Preuilly. 80 % du bâti est touché, avec

des maisons éventrées et des bâtiments communaux sévèrement impactés. L'église romane Saint-Jean est de ceux-là. Si elle se dresse toujours fièrement sur la place du village, elle apparaît fragilisée en son clocher et quelque peu dégarinée en son toit. Sous la violence de l'événement climatique, bon nombre de ses tuiles ont en effet été hachées menu et se sont envolées un peu partout... se plantant même dans

les troncs d'arbre. « Un miracle que personne ne soit trouvé sur leur passage », confie Olivier Hochedel, maire de Preuilly.

Des travaux conséquents

Après un survol en drone de l'église par les pompiers, puis l'intervention de Bâtiments de France et d'un organisme de contrôle qui vérifieront qu'heureusement aucun dégât structurel n'a fragilisé l'édifice, un artisan couvreur de Vierzon a évalué charpente et toiture. Un budget de 150 000 euros évidemment, considérable pour la petite commune, heureusement bien couverte par l'assureur Groupama. La réflexion des travaux a débuté en avril 2025 pour une livraison de l'église au 15 août, avec la recouverture partielle du clocher en ardoises sur deux de ses faces et en tuiles de réemploi sur sa base. La toiture du chœur a elle été refaite à neuf, le Rœunage ayant été relâché en pleuplier comme à l'origine et humidifié pour qu'il retrouve son arrondi. Un travail de plusieurs mois qui sublime aujourd'hui l'édifice qui a retrouvé de sa superbe et son horloge... bloquée à 15h09 depuis l'événement.

La résurrection

Hormis un vitrail qui reste encore en réflexion chez un maître verrier de Mehun-sur-Yèvre, l'église est de nouveau accessible depuis le début du mois, pour le plus

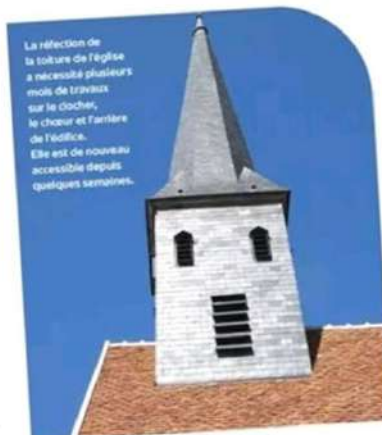
grand plaisir des fidèles avec un calendrier de messes de nouveau garni. Une joie malheureusement ternie dès le 11 septembre par de premières obèques.

Une messe de réouverture sera célébrée le mardi 4 novembre à 18 h par le Père Christian Bazembiata, curé de la paroisse de Mehun-sur-Yèvre. Son programme est encore en préparation mais elle s'annonce festive, avec notam-

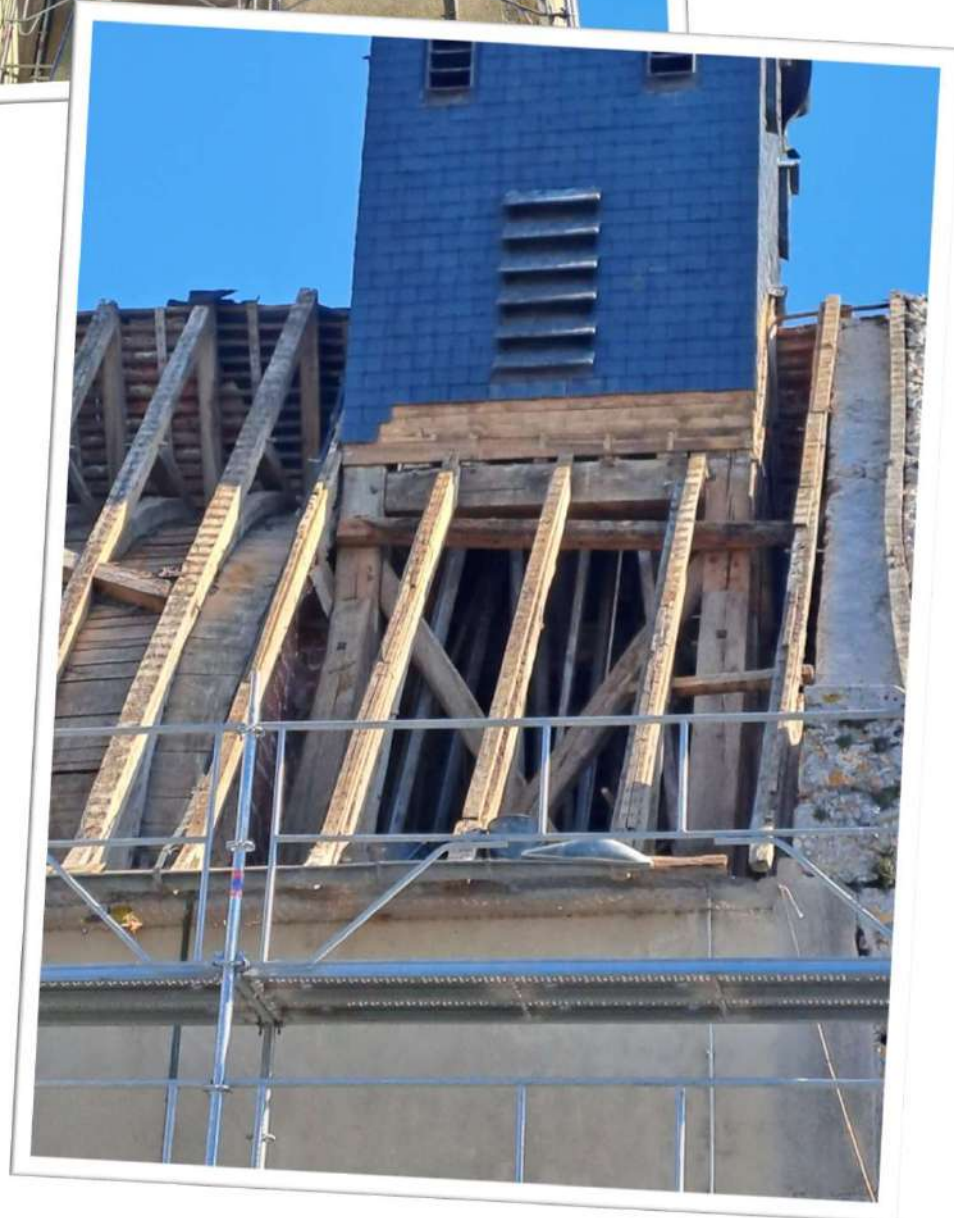
ment un organiste et une kyrielle de chants pour accompagner la chorale.

Si l'école, le gîte rural, des bâtiments communaux ont été réparés entre temps, des travaux restent à faire au cimetière, à l'aire de jeux, etc. Et de gros chantiers sont encore à venir : mairie, salle des fêtes, terrain de camping... mais ça, c'est une autre histoire !

Florence Hochedel

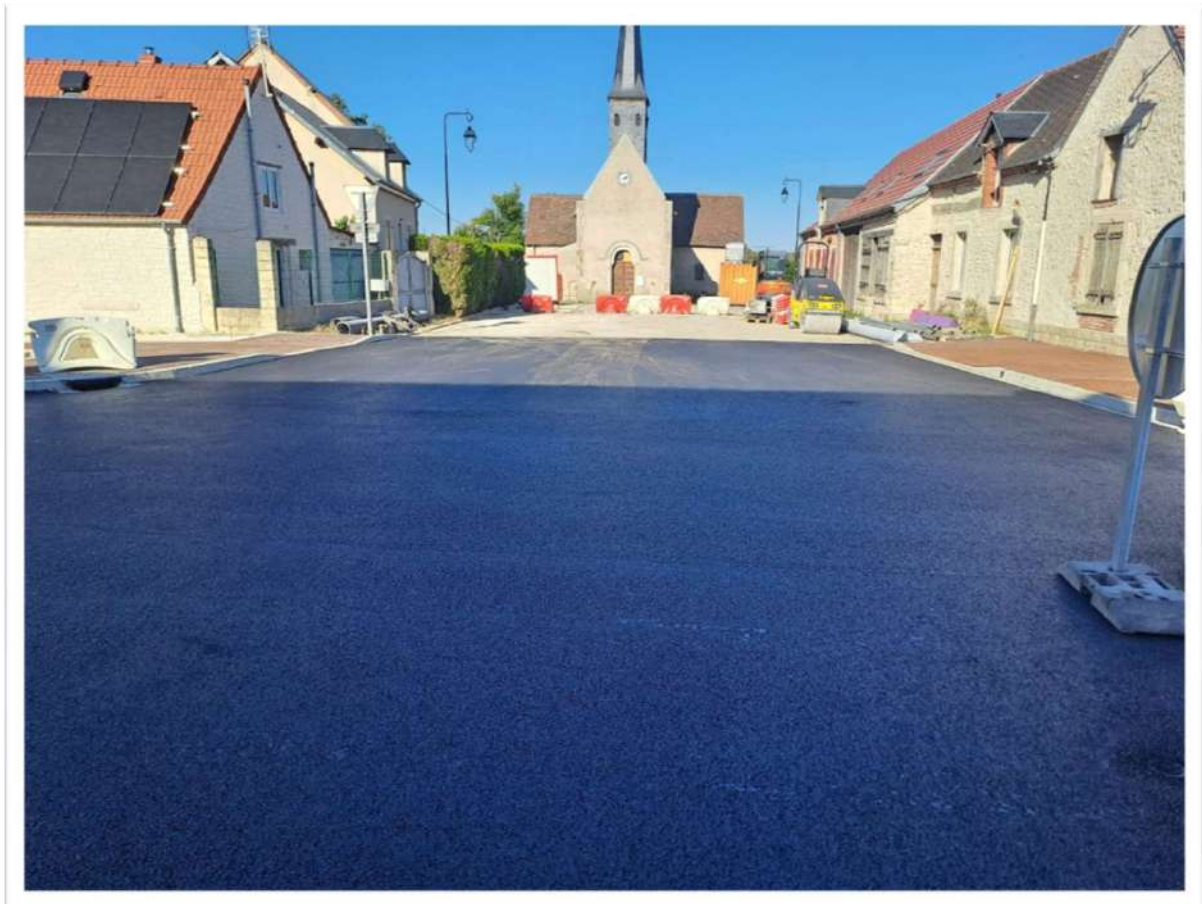


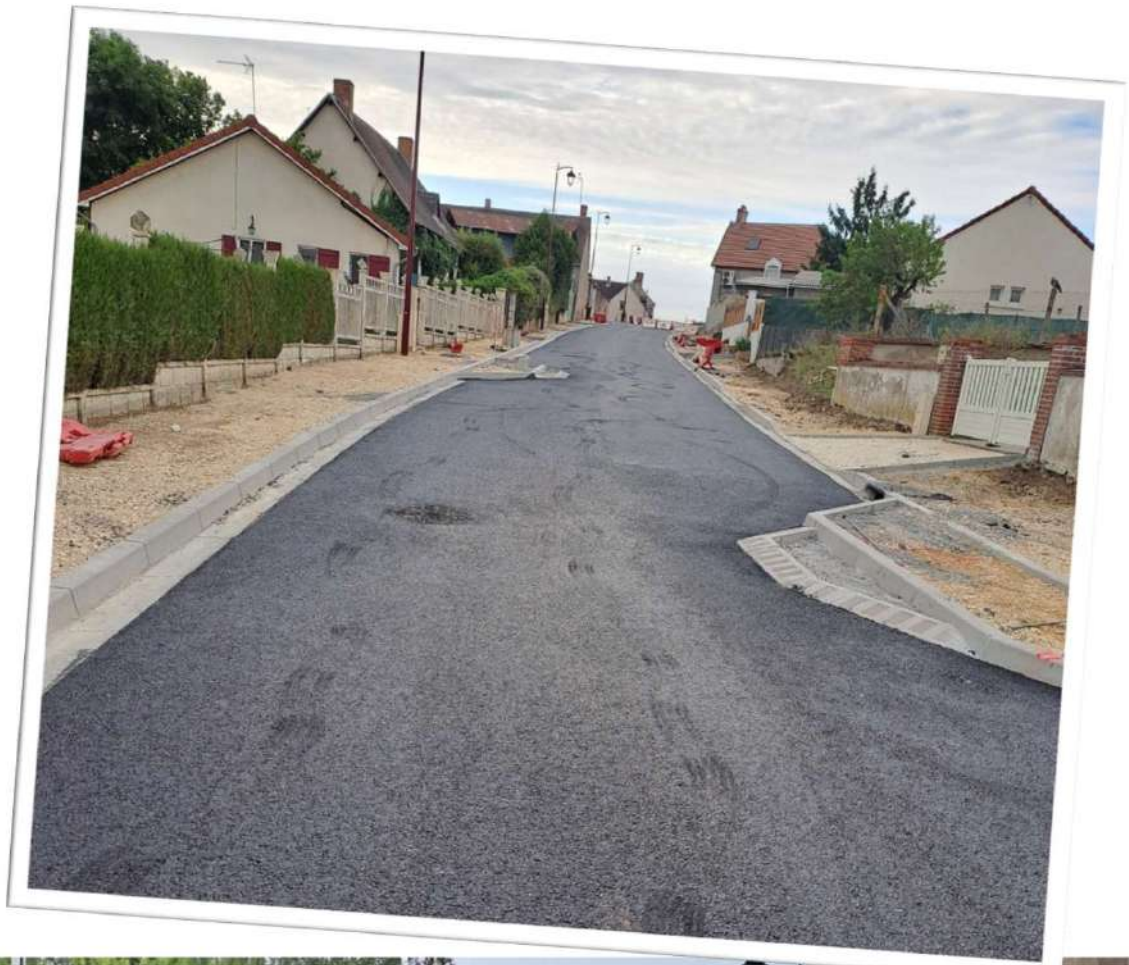
En Travaux !











Repas des aînés

Dimanche 17 décembre 2025 , une quarantaine de personnes se sont réunies pour le déjeuner au restaurant « Le Firmament » à Quincy afin de partager un moment convivial à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire accompagné de son premier adjoint ont partagé ce moment festif avec les aînés du village. Le repas et le spectacle étaient offerts par la municipalité pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

L'après-midi a été animé de manière charmante par les danseuses et chanteuses du « P'tit Cabaret » de Sainte-Thorette avec une prestation de pole dance !

Les menus ont été pour cette occasion réalisés par les enfants de la garderie encadrés par Sylvie et Karine. Merci à vous!





Comité des Fêtes

Cette année, le comité des fêtes de Preuilly a de nouveau proposé des animations afin de faire vivre le village.

En juin, nous avons réalisé notre traditionnelle brocante. Suite aux travaux de rénovation de la RD27, nous nous sommes délocalisés vers le tennis, où une installation était à repenser. Malgré un temps plutôt maussade, cette journée a été une réussite et les exposants au rendez-vous.



Fin avril, nous avons organisé une journée de convivialité afin de remercier les membres, les bénévoles de leur investissement tout au long de l'année. Une journée marquée par un repas le midi, pétanque l'après-midi et un apéritif dinatoire le soir. Le tout dans une très bonne ambiance.





Fin août, l'équipe a participé à la 2ème journée inter- associative organisée par la commune de Preuilly. Cette journée était l'occasion aussi pour nous, de partager un moment de convivialité avec les autres membres des diverses associations présentes. Cette dernière s'est terminée avec un repas à la guinguette, un spectacle sons et lumières organisé par le jardin partagé ainsi qu'un feu d'artifice. A refaire !!!

Nous avons terminé l'année 2025 avec notre marché de Noël début décembre. Une organisation refaite à la guinguette. Encore une fois, une très belle décoration de jour comme de nuit.

Un grand merci à la propriétaire de la guinguette pour le prêt de ses locaux et Mr Josserand Dominique pour ses illuminations.





Pour 2026, nous allons essayer de faire perdurer ce qui a été mis en place au cours de cette année.

- 28ème Brocante le dimanche 14 juin
- Fête de la musique le samedi 20 juin
- Journée inter- associative (date à déterminer)
- Marché de Noël le 5 décembre

Je souhaiterais remercier l'ensemble des bénévoles, les membres du comité des fêtes ainsi que la municipalité, car, sans eux, il serait impossible d'essayer de faire vivre le village.

A noter, l'assemblée générale se tiendra fin janvier ou début février (la date sera annoncée prochainement). Cette dernière est ouverte à tous.

Comme les autres années, nous sommes trop peu nombreux pour faire perdurer les animations du village et créer de nouvelles manifestations. Si vous êtes intéressés, vous êtes bien évidemment les bienvenus. N'hésitez pas à contacter le comité des fêtes, soit en passant par la mairie ou par mail au : comitedesfetesdepreuilly@outlook.fr

Toute l'équipe du comité des fêtes, vous souhaite une très bonne année 2026

Les Jardins Partagés

L'idée de l'association des Jardins Partagés est née en Avril 2020 du besoin d'aménager un potager sur les rives du Cher de Preuilly pour mettre en valeur ce lieu. C'était un balbutiement au début, mais cela s'est concrétisé entre 2021 et 2022 par un débroussaillage, un aménagement de l'endroit et par une extension des plantations. L'association a été créée officiellement le 16 Mai 2023. Elle s'est accompagnée de la construction du Tipi en bois et d'un système d'arrosage du jardin.

Malheureusement, l'association a dû subir, comme l'ensemble du village, le saccage du 19 Juin 2023 conséquence d'une tempête dévastatrice. Il a fallu beaucoup d'efforts et de patience pour sa remise en état. Sa résilience a été déterminante !



Pour pallier ces destructions, et embellir les rives du Cher, l'association a planté un verger d'une vingtaine de jeunes fruitiers, a réaménagé les jardins, le Tipi et l'atelier. Un ponton en bois a également été auto-construit et à cela s'ajoute un petit chapiteau en toile, discret et démontable. Cette année 2025, l'association a essayé de faire preuve de présence dans le village. Des aménagements complémentaires ont été réalisés comme des allées pavées, des escaliers paysagés, ... Des T-shirts au couleurs des logos de l'asso étaient disponibles à la vente. En Juillet, des canoës et des kayaks étaient disponibles à la location.





Des manifestations importantes pour l'asso se sont également déroulées, à commencer par « La Journée des Peintres et Créatifs » le 5 Juillet où se trouvait également un village d'artisanat, et le soir, la journée a été suivie d'un bal trad. En Août, l'association a accueilli des enfants et ados d'un centre aéré dans le cadre de sorties pédagogiques sur le thème de la préservation des écosystèmes, de la biodiversité et des jardins. Enfin, le 30 Août nous avons participé activement à la Journée des Associations. Nous avons animé le soir, un spectacle sons et lumières de 15 mn sublimant le Jardin.

Ce travail n'est pas sans efforts, et aujourd'hui, nous survivons toujours sans subventions ni sponsoring. Nos seules recettes proviennent des adhésions (45 en 2025) et du bar associatif réservé aux adhérents.

Ce lieu existe aujourd'hui. Il est superbe, paisible. Mais il a besoin de bonnes volontés pour aider à continuer à le faire vivre en tant que Jardin pour tous et partagé.



Journée Nature

Une première journée NATURE a réuni habitants du village et conseillers afin d'entreprendre une partie du nettoyage du camping et essayer d'effacer quelques traces de la tempête 2023.

Grace aux bras courageux (mais aussi aux engins agricoles) le tout dans la bonne humeur ambiante, un travail conséquent a pu être réalisé ! Une vidéo vue aérienne publiée sur le Facebook A propos de Preuilly a été diffusée. Merci au réalisateur.

Merci à toutes les personnes présentes ce jour-là pour leur aide !



Journée Associative

Cette journée a réuni les associations sportives, culturelles et de loisirs du village avec comme objectif principal la découverte des activités possibles sur le village aux habitants de Preuilly mais aussi des villages voisins.

Les bénévoles des associations ont organisé sur la journée des ateliers découvertes de leurs activités, des démonstrations et renseigner les personnes intéressées.

A midi, le pot de convivialité et de partage offert par la municipalité et un barbecue géré en partenariat par les membres du conseil, les bénévoles avec le soutien de l'ACGDEL.

Une tombola gratuite était organisée avec des lots offerts par La Guinguette, Le Fournil de Preuilly, le Judo Club de Preuilly et la Boule Preuilloise.

Villajoie est venu enrichir cette journée avec des stands animations et informations diverses sur le territoire.





Enfin cette belle journée de partage s'est clôturée par un repas à la Guinguette de la Plage et une très belle animation sons et lumières organisée par les Jardins Partagés avant le traditionnel feu d'artifice de la municipalité.

Au nom du conseil municipal, à vous tous bénévoles d'associations et visiteurs un grand MERCI pour votre présence et investissement pour faire vivre Preuilly !



Journée Nature

Deux journées dédiées à la plantation des arbres et haies adaptés au climat avec le soutien financier du PETR.

Une première avec les habitants pour la plantation des haies soutenues par les bénévoles des Jardins Partagés .

Et une seconde pour les arbres avec les enfants de l'école de Preuilly encadrés par leurs institutrices, notre agent Maryline, Monsieur le Maire.

Un grand merci pour ces belles journées citoyennes !



Suite à la tempête du 19 juin 2023, la Commune vous propose une journée citoyenne pour replanter quelques arbres le long du camping.

“Plantons le décor”
Avec le soutien du PETR Centre Che

Samedi 14 décembre 2024
Accueil café dès 8h30 et pot de convivialité offert en fin de plantation

&
Plantation éducative avec les écoles de reuilly (les bénévoles sont les bienvenus)
Jeudi 12 décembre 2024 après-midi

Renseignements en mairie



PREUILLY

Des arbres plantés, dont des fruitiers

Pour atténuer les stigmates de la tempête de 19 juin 2023, la municipalité a organisé avec le soutien du pôle d'équilibre territorial et rural Centre Chêr, une opération « Plantons le décor », destinée à replanter quelques arbres le long du camping.

Avant les vacances scolaires, les quarante-cinq élèves de l'école élémentaire de Preuilly (du CP au CM2), ont, avec leurs institutrices Caroline Devol et Hélène Paoli, planté avec beaucoup de joie et d'entrain vingt arbres.

Il s'agissait de végétaux aux essences variées, qui bordent désormais le long de la route, le terrain de camping. Des tilleuls, des

curmiers, des érables, des merisiers et des ormes champêtres sont maintenant installés sur l'accotement, où ils ne demandent qu'à s'épanouir.

Le maire, Olivier Hochedel, son premier adjoint, Thierry Brunet et les employés municipaux supervisaient l'opération.

« Faire participer les en-

tants est essentiel puisque cela permet de les sensibiliser à l'environnement, à la nature, et cette plantation est pour leur avenir », a rappelé le maire.

Journée citoyenne

Dans la même semaine, une journée citoyenne a réuni des Preuillais pour la plantation d'une haie fruitière autour de l'aire de jeu.

Une douzaine d'espèces dont les fruits pourront être dégustés aussi bien par les habitants que les oiseaux, parmi lesquels des noisetiers, des cognassiers, des prunelliers, des poiriers, des pommiers, ou encore des sureaux, des saules rouges et à merveilles.



PLANTATION. La jeune génération a participé avec beaucoup d'enthousiasme à la plantation d'arbres qu'ils verront grandir.





Bonjour à tous, le traditionnel feu de St Jean s'est déroulé le samedi 28 juin au stade Municipal de Ste Thorette sous un magnifique soleil.

Les parents et les enfants étaient nombreux à venir se divertir au rythme entraînant de la guitare de Ziako et de l'accordéon de Fafa le tout en se régaland de nos frites et de nos grillades locales et en se désaltérant d'une bière ou d'un verre de vin bien frais produit près de chez nous également (l'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération). Un défilé aux lampions a clôturé cette belle soirée. Merci à tous d'avoir participé à ce moment de convivialité.



Notre AG s'est tenue à la médiathèque de Sainte-Thorette le mardi 30 septembre dernier, l'APE a élu son nouveau bureau pour l'année 2025/2026. DA SILVA Clémence Trésorière, GUILLOT Julie Secrétaire, GONIN - DEUSS Virginie Présidente. Une équipe dynamique et toujours 100% féminine. Cette année nous conservons les ventes par correspondance habituelles (chocolat pour Noël, miel et gâteaux en début d'année) des nouveautés sont au programme et bien sûr le traditionnel feu de St Jean clôturera l'année scolaire.

Nous comptons sur les parents et sur les habitants de notre beau village pour soutenir nos actions :-)

Le Bureau



Élections Municipales 2026

Réforme du mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

VOTE

VOTE

Dimanche 15 mars
PREMIER TOUR

Dimanche 22 mars
DEUXIEME TOUR

VOTE

VOTE

Votre Commune, votre Voix



Votre Commune,
votre Voix !



Votre Commune, votre Voix

Ce qui change pour votre commune

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire. La liste est bloquée.

Chaque liste doit respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.

Ce qui change pour les électeurs lors du vote

Il est désormais **INTERDIT** sur le bulletin de vote :

- RAYER Les noms
- AJOUTER des noms : pas de panachage
- MODIFIER l'ordre des candidats



NAISSANCES

- Ellie MARGOLLE RAGOT née le 22 février 2025
- Carel ALLIANE AVRIL né le 21 mai 2025
- Ayden GONGALVES BIARD né le 26 octobre 2025

MARIAGES

- Alexandre GIGLI et Marjolaine ROSSIT, célébré le 17 mai 2025
- Jordan LACLEMENCE et Alicia BAYON, célébré le 13 septembre 2025

DECES

- Philippe COELHO DA SILVA, décédé le 14 janvier 2025
- Nadine AGUILAR, décédée le 7 septembre 2025

Information

La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tous !

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

(arrêté municipal n°2024-26)

Entretien et environnement

Chaque particulier a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordures des voies publiques et privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et/ou qu'ils ne constituent pas un danger. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident. L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

La distance minimale à respecter par rapport au terrain de votre voisin varie selon la hauteur de votre plantation.

Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

Par contre, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0.50 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

(informations sur service-public.fr)



MOT DU PRÉSIDENT

L'année écoulée a été riche en résultats et en satisfaction pour notre association. Notre équipe engagée en championnat des clubs a brillamment décroché le titre de champion du Cher en 3^e division, une performance remarquable qui nous permettra d'accéder à la 2^e division dès la saison prochaine.

Bravo à toutes et à tous pour cette belle réussite qui porte haut les couleurs du club !

Nous avons également le plaisir d'accueillir 5 nouveaux licenciés, portant notre effectif total à 29 adhérents. Cette croissance régulière confirme le dynamisme de notre association. Dans cette continuité, nous prévoyons pour 2026 l'inscription d'une équipe vétérans au championnat des clubs du Cher.

Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des joueurs pour leur excellent état d'esprit, leur convivialité, et leur assiduité aux entraînements du vendredi, qu'importe la météo. Votre engagement est la véritable force de la Boule Preuilloise.

Néanmoins, je me dois aussi de partager un regret : la faible participation des habitants de Preuilly lors de notre concours amical de septembre, pourtant ouvert à toutes et à tous (amis, familles, voisins...). Ce moment festif risque de disparaître s'il ne rassemble pas davantage. Le concours sera encore organisé le 6 septembre 2026, mais il ne pourra être reconduit en 2027 si la participation reste aussi faible. Nous espérons compter sur votre mobilisation pour préserver ce rendez-vous convivial auquel nous tenons tant.

Enfin, je tiens à adresser mes sincères remerciements à nos partenaires financiers, à la municipalité pour son soutien constant, ainsi qu'aux bénévoles sans qui rien ne serait possible. Leur implication est essentielle au bon fonctionnement de notre club et au succès de nos manifestations annuelles.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année à venir, sportive, conviviale et pleine de réussite.

Sportivement,

Le président,
Fernand BORGES

Accueil périscolaire



INFOS UTILES GARDERIE

Tél : 02.48.51.31.00

Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (en période scolaire)

Matin : 7h00 - 8h30

Soir : 16h30 - 18h45

Cette année, nous avons accueilli encore plus d'enfants à la garderie. Grâce à la municipalité, les locaux ont été agrandis, ce qui nous permet de mieux les recevoir.



Malgré ce rythme plus soutenu, l'équipe d'animation reste motivée et fait de son mieux chaque jour pour offrir des activités variées. Parfois, les enfants aiment présenter quelque chose qui leur tient à cœur, ce qui leur permet de partager leurs passions, de s'exprimer et de montrer aux autres ce qu'ils apprécient.

Nous avons organisé une balade déguisée, pleine de rires et de bonne humeur.



La traditionnelle chasse aux trésors façon « Koh Lanta » a enchanté une fois de plus les petits aventuriers.

Les enfants de la garderie ont eu le plaisir de visiter la boulangerie le Fournil de Preuilly. Ils ont été accueillis chaleureusement et ont pu découvrir le savoir-faire du boulanger dans une ambiance conviviale.



Ils ont également participé à la confection de sablés, un moment gourmand et amusant qui a beaucoup plu à tous.

Une animation autour des contes, chants et danses d'Ouzbékistan proposée par l'Association A.S.I.E, a enchanté petits et grands, offrant un moment culturel riche et joyeux.



La venue du Père Noël a été un autre temps fort attendu apportant sourires et émerveillement.



Enfin, comme chaque année, les enfants ont réalisé avec beaucoup d'enthousiasme les cartes de Noël destinées aux aînés, un joli geste de partage.

Nous adressons un grand merci aux familles pour leur confiance, aux personnes ayant contribué par des dons de petites fournitures de bricolage, ainsi qu'à tous les intervenants et bénévoles qui participent à la réussite de ces temps périscolaires.

Merci à tous pour votre engagement et votre contribution à ces beaux moments partagés par les enfants.



LE SAVIEZ-VOUS



50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
48 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
DONT 1900
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR PAR
LES PARTICULES
FINES PM 2,5.

(Étude Santé Publique France - 2016)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)

**Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.**

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'égavage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

252 déchèteries couvrent la région Centre-Val de Loire soit **96 % de la population.**

(source ADEME 2014)

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur : **www.ademe.fr**

Guide « Le compostage et le paillage »





Madame, Monsieur,

Après de longues séances consacrées à l'évolution de la redevance sur les ordures ménagères pour les années à venir, le conseil communautaire a décidé d'arrêter ce système de recouvrement qui n'est pratiquement plus utilisé dans notre département.

Les maires de chaque commune de Cœur de Berry ont été informés de ce changement.

En conséquence, à compter du 1er janvier 2026, la **redevance pour les ordures ménagères** disparaît et ne fera plus l'objet d'un **prélèvement spécifique** ou d'un **paiement en deux fois** comme auparavant.

Elle sera désormais remplacée par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** rattachée à la **taxe foncière**.

Pour les administrés non mensualisés sur la taxe foncière bâtie, le montant de la TEOM sera payé en même temps que la taxe foncière. Ce montant de TEOM apparaîtra sur le même avis d'imposition.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement liées à la mise en place de la TEOM, veuillez-vous rapprocher du service des impôts des particuliers mentionné sur votre avis d'imposition.

À ce jour, **le montant exact de la taxe sur les ordures ménagères n'est pas encore déterminé**. Toutefois, et afin d'anticiper cette évolution, les administrés qui le souhaitent peuvent ajuster dès maintenant leur mensualisation **de taxe foncière**.

Pour cela, il convient de modifier ce montant directement depuis votre **espace particulier sur le site des impôts** (impots.gouv.fr), en augmentant le montant de la mensualité prélevée. Cette démarche permettra d'intégrer progressivement la future taxe liée aux ordures ménagères dans votre prélèvement mensuel et d'éviter un solde trop important à régler à la fin de l'année prochaine.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Monsieur Alain MORNAY
Président de la Communauté de Communes
Cœur de Berry



Collecte des ordures ménagères



CALENDRIER DE COLLECTE - ANNEE 2026 COMMUNE DE PREUILLY

Secteur 1 : MERCREDI - Semaines paires

Jour de fête

Secteur 2 : VENDREDI - Semaines paires

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	J	Jour An	1	D		1	D		1	M		1	V	Fête Travail	1	L	23
2	V		2	L		2	L	10	2	J		2	S		2	M	
3	S		3	M		3	M		3	V		3	D		3	M	
4	D		4	M		4	M		4	S		4	L	19	4	J	
5	L	2	5	J		5	J		5	D		5	M		5	V	
6	M		6	V		6	V		6	L	Lundi Pâques	6	M		6	S	
7	M		7	S		7	S		7	M		7	J		7	D	
8	J		8	D		8	D		8	M		8	V	Victoire 1945	8	L	24
9	V		9	L	7	9	L	11	9	J		9	S		9	M	
10	S		10	M		10	M		10	V		10	D		10	M	
11	D		11	M		11	M		11	S		11	L	20	11	J	
12	L	3	12	J		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	M		13	V		13	V		13	L	16	13	M		13	S	
14	M		14	S		14	S		14	M		14	J	Ascension	14	D	
15	J		15	D		15	D		15	M		15	V		15	L	25
16	V		16	L	8	16	L	12	16	J		16	S		16	M	
17	S		17	M		17	M		17	V		17	D		17	M	
18	D		18	M		18	M		18	S		18	L	21	18	J	
19	L	4	19	J		19	J		19	D		19	M		19	V	
20	M		20	V		20	V		20	L	17	20	M		20	S	
21	M		21	S		21	S		21	M		21	J		21	D	
22	J		22	D		22	D		22	M		22	V		22	L	26
23	V		23	L	9	23	L	13	23	J		23	S		23	M	
24	S		24	M		24	M		24	V		24	D		24	M	
25	D		25	M		25	M		25	S		25	L	L. Pentecôte	25	J	
26	L	5	26	J		26	J		26	D		26	M		26	V	
27	M		27	V		27	V		27	L	18	27	M		27	S	
28	M		28	S		28	S		28	M		28	J		28	D	
29	J					29	D		29	M		29	V		29	L	27
30	V					30	L	14	30	J		30	S		30	M	
31	S					31	M					31	D				

Secteur 1 : Rue de la République / Impasse des Beaumonts / Route de Boigisson / Le Bourg (D27 de la place de la Mairie vers Quincy) / La Fontaine (D27 de la place de la Mairie vers Quincy) / Les Bruyères (D27 de la place de la Mairie vers Quincy)

Secteur 2 : Rue du port / Chemin du Port / Route de Jacques au Bois / Le Carroir (Place de la Mairie jusqu'à la sortie de St-Martin) / Chemin des Vignes

En cas de jour férié, aucune collecte n'a lieu ce jour-là
La collecte de toute la semaine est alors décalée d'une journée jusqu'au samedi
Renseignements : accueil-secretariat@coeurdeberry.fr - 02.48.51.13.73

CALENDRIER DE COLLECTE - ANNEE 2026

COMMUNE DE PREUILLY

Secteur 1 : MERCREDI - Semaines paires

Jour de fête

Secteur 2 : VENDREDI - Semaines paires

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1	M		1	S		1	M		1	J		1	D	Toussaint	1	M	
2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	45	2	M	
3	V		3	L	32	3	J		3	S		3	M		3	J	
4	S		4	M		4	V		4	D		4	M		4	V	
5	D		5	M		5	S		5	L	41	5	J		5	S	
6	L	28	6	J		6	D		6	M		6	V		6	D	
7	M		7	V		7	L	37	7	M		7	S		7	L	50
8	M		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	J		9	D		9	M		9	V		9	L	46	9	M	
10	V		10	L	33	10	J		10	S		10	M		10	J	
11	S		11	M		11	V		11	D		11	M	Armistice	11	V	
12	D		12	M		12	S		12	L	42	12	J		12	S	
13	L	29	13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	
14	M	F. Nat.	14	V		14	L	38	14	M		14	S		14	L	51
15	M		15	S	Assomp.	15	M		15	J		15	D		15	M	
16	J		16	D		16	M		16	V		16	L	47	16	M	
17	V		17	L	34	17	J		17	S		17	M		17	J	
18	S		18	M		18	V		18	D		18	M		18	V	
19	D		19	M		19	S		19	L	43	19	J		19	S	
20	L	30	20	J		20	D		20	M		20	V		20	D	
21	M		21	V		21	L	39	21	M		21	S		21	L	52
22	M		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	J		23	D		23	M		23	V		23	L	48	23	M	
24	V		24	L	35	24	J		24	S		24	M		24	J	
25	S		25	M		25	V		25	D		25	M		25	V	Noël
26	D		26	M		26	S		26	L	44	26	J		26	S	
27	L	31	27	J		27	D		27	M		27	V		27	D	
28	M		28	V		28	L	40	28	M		28	S		28	L	53
29	M		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	J		30	D		30	M		30	V		30	L	49	30	M	
31	V		31	L	36				31	S					31	J	

Secteur 1 : Rue de la République / Impasse des Beaumonts / Route de Boigisson / Le Bourg (D27 de la place de la Mairie vers Quincy) / La Fontaine (D27 de la place de la Mairie vers Quincy) / Les Bruyères (D27 de la place de la Mairie vers Quincy)

Secteur 2 : Rue du port / Chemin du Port / Route de Jacques au Bois / Le Carroir (Place de la Mairie jusqu'à la sortie de St-Martin) / Chemin des Vignes

En cas de jour férié, aucune collecte n'a lieu ce jour-là
La collecte de toute la semaine est alors décalée d'une journée jusqu'au samedi
Renseignements : accueil-secretariat@coeurdeberry.fr - 02.48.51.13.73



Judo Club Mehun - Antenne de Preuilly Un Dojo rural en plein développement !

Pour rappel, cette Antenne a vu le jour en septembre 2023 et a bénéficié du soutien du projet « 1000 Dojos » porté par la Fédération Française de Judo qui consiste à ouvrir des équipements sportifs dans des territoires ruraux, avec le soutien de la Mairie de Preuilly et de la Communauté de Communes Cœur de Berry.

Septembre 2024 a vu l'arrivée d'une nouvelle éducatrice sportive, Véronique CHAT, Ceinture Noire 3ème DAN et titulaire d'un Brevet d'État de Judo. Depuis son arrivée, les effectifs ont plus que doublé sur le Dojo de Preuilly, passant de 9 licenciés à 21 en cette rentrée 2025.



Deux entraînements sont proposés chaque samedi sur le Dojo intercommunal de Preuilly : un premier de 10h00 à 11h00 pour les enfants âgés de 6 à 10 ans, et un second de 11h15 à 12h00 pour les enfants âgés de 4 à 5 ans sur une thématique éveil judo.

Outre les entraînements, Véronique CHAT a proposé des séances dans les écoles de Preuilly, Quincy et Sainte-Thorette pour promouvoir l'activité judo, très appréciées du corps enseignant et des enfants.

Le groupe éveil judo a participé à deux animations organisées par le club de Reuilly en mars et novembre 2025. Les plus aguerris ont pu participer à plusieurs tournois : Mehun en février 2025, Vierzon en octobre 2025, Reuilly en novembre 2025.

Les licenciés de l'antenne de Preuilly font partie intégrante du club de Mehun-sur-Yèvre, et peuvent participer aux entraînements et activités proposés sur le Dojo principal de Mehun. Le Judo Club Mehun, fort de 160 licenciés, est le second club du département du Cher en terme de nombre de licenciés ! Trois éducateurs sportifs diplômés (dont deux salariés) animent au quotidien les entraînements et activités du club avec le soutien du Comité Directeur.



Le Label « Argent » a été décerné par France Judo pour la période 2025-2027, qui récompense le fort développement du club, la dynamique éducative, l'offre sportive proposée et l'implication des dirigeants dans le projet associatif.



Club labellisé argent

Commémorations

Preuilly, comme toutes les communes de France, honore ses combattants morts pour la France à chaque commémoration officielle à travers une lecture, le chant de la Marseillaise et le dépôt de gerbes.

Nous tenons à remercier les personnes présentes et les portes drapeaux fidèles.

Cérémonie du 8 mai 2025 (en présence de la classe de Mme Devol) et Cérémonie du 11 novembre 2025



Petits rappels pour les nouveaux habitants :

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de PREUILLY regroupe les communes de Preuilly, Limeux, Quincy et Ste-Thorette. Ce territoire totalise 1960 habitants pour 1066 abonnés au service.

Les services de Véolia, via une DSP (Délégation de Service Public), ont la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et la permanence du service 24/24.

Le SIAEP garde la maîtrise des investissements et la propriété de ses ouvrages.

La production d'eau se compose de 2 variantes :

- Captage du Carroir à Preuilly,
- Captage de la Geneste 1 à Quincy.

Un adoucisseur d'eau collectif (OIBP) est installé sur la parcelle du château d'eau de Preuilly. Une surveillance hebdomadaire y est assurée.

Pour la distribution, ce sont 81 kms de canalisations, hors branchement répartis sur le territoire du syndicat.

En prenant en compte tous les critères (purges de réseau, fuites, poteaux incendies, lavage des réservoirs...etc...), nous avons un bon rendement du réseau (79,1 %),

Au 1er janvier 2025, le prix du mètre cube s'élève à 3,97 euros

Quelques chiffres sur la production des captages. Volumes des eaux traitées mis en distribution (en m3)

Quelques chiffres sur la production des captages.
Volumes des eaux traitées mis en distribution (en m3)

Année	Captage Le Carroir (SIAEP)	Captage La Geneste 1 (SMAERC)	Volume total
2019	19 089	96 346	115 435
2020	19 639	106 763	126 402
2021	102 432	26 943	129 375
2022	105 882	23 750	129 632
2023	112 418	22 949	135 367
2024	108 737	12 395	121 132

(Les chiffreages 2025 ne sont pas encore en notre possession)

Grâce à la mise en place de l'adoucisseur (OIBP), le SIAEP a réussi à inverser la tendance et diminuer les achats d'eau au SMAERC, permettant ainsi de maîtriser la tarification du prix de l'eau au plus juste mais également d'envisager d'autres travaux sur ses structures.

Il est de notre ressort, mais également de tous les acteurs concernés, de protéger le captage d'eau du Carroir afin de pérenniser cette ressource très importante pour le SIAEP.

2026 sera de nouveau l'année d'un gros chantier puisqu'après le château d'eau de Quincy en 2022, c'est maintenant à celui de Preuilly que nous allons devoir faire face.

Construit au début des années 1960, les différents diagnostics effectués ont montré qu'il était devenu urgent d'entreprendre des travaux de grandes ampleurs pour sa remise en état. Le montant de cette opération s'élève à 381 988 euros HT. Toutefois, une subvention DETR, non négligeable, nous a été accordée à hauteur de 40 %, soit 152 795 euros. Le reste étant à la charge du syndicat.

La réfection totale du réservoir est le point positif ; le point négatif, car malheureusement il y en a un, est que nous repassons sous l'ancien système pendant quelques mois.

Explications :

Pendant toute la durée de ce chantier, notre adoucisseur d'eau sera mis à l'arrêt total. Le château d'eau de Preuilly étant ce qu'on appelle le réservoir de tête, il est malheureusement impossible de by-passer l'OIBP avec un réservoir de type bache au sol muni de surpresseur comme nous allons avoir durant cette réfection. Nous repassons donc sur l'ancien système en matière d'approvisionnement en eau potable, avec un pompage plus important sur le captage de la Geneste 1 et le traitement d'eau approprié.

Le coût de remise en état de cet édifice aura un impact sur le prix de l'eau, augmentant de 0,20 cts/euros/m3.

Ces travaux commenceront au mois de janvier 2026 pour une durée de 7 à 8 mois.

Je terminerais en adressant un grand merci à toute mon équipe pour son dévouement qui œuvre dans un seul et même but...

...le bien être de la collectivité !

Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pascal LACLEMENCE,
Président du SIAEP

Informations utiles

SIAEP de PREUILLY	VEOLIA
**_*_*_*_*_*_*_	_*_*_*_*_
<u>Adresse postale provisoire :</u>	<u>Adresse postale :</u>
1, route de Jacques au Bois 18120 PREUILLY	Service Cher Sologne Indre Parc Technologique de Sologne Allée Georges Charpak 18100 VIERZON
☎ 02 48 51 30 08	
<u>E-mail</u>	<u>Téléphone destiné aux clients</u>
siaep.preuilly@wanadoo.fr	☎ 0969 323 529



Chasse et promenades en forêt : cohabitation en toute sécurité

L'association de chasse de PREUILLY tient à rappeler aux habitants et promeneurs que la chasse n'a pas lieu les dimanches dans les forêts domaniales de VIERZON, VOUZERON et ALLOGNY.

Ces forêts, riches en biodiversité et prisées pour les balades en pleine nature, offrent de vastes espaces propices à la détente et aux activités de plein air. Avec des surfaces respectives de 5 300 hectares pour VIERZON, 5 200 hectares pour VOUZERON et 2 300 hectares pour ALLOGNY, les promeneurs peuvent circuler en toute tranquillité le dimanche, sans risque lié à la chasse.

Cette organisation vise à garantir une cohabitation harmonieuse entre les activités cynégétiques et les usages récréatifs de la forêt. Elle permet à chacun de profiter des bienfaits de la nature dans le respect de tous.

Quelques conseils pour vos balades :

- Privilégiez les sentiers balisés.
- Restez attentifs à la signalisation éventuelle.
- Respectez la faune, la flore et les autres usagers de la forêt.

L'association de chasse de PREUILLY remercie les promeneurs pour leur compréhension et leur vigilance, et se tient à leur disposition pour toute information complémentaire.

Elle remercie également la Ville de PREUILLY qui l'autorise à utiliser l'eau potable de la commune, chaque année, pour donner à boire aux animaux de la faune sauvage.

La Présidente,
Corinne GORGE

GITE D'ETAPE DE GROUPE – 18120 PREUILLY

Le gîte est ouvert à la location depuis le 1^{er} janvier 2026.

La capacité est de 15 couchages

TARIFS AU 01/01/2026 (délibération n°2025-45 du 02/12/2025)

Tarif des nuitées par personne	Tarif du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Tarif du 1 ^{er} octobre au 31 mars
1 ^{ère} et 2 ^{ème} nuitée	20 €	25 €
A partir de la 3 ^{ème} nuitée	18 €	23 €
Forfait Ménage (facultatif)	60 €	
Taxe de séjour adulte (selon tarifs en vigueur)		

Réservations auprès de la mairie (02.48.51.30.08) – mairie@preuilly18.fr

Association de Solidarité Internationale et d'Éducation
« Ici et ailleurs »

Fidèle à ses convictions depuis 15 ans, A.S.I.E intervient dans notre région Centre-Val de Loire, en Inde et en Ouzbékistan pour promouvoir la solidarité internationale mais aussi locale.

Cette année 2025 a été dense et a permis à 8 jeunes et bénévoles, toutes des femmes, de vivre une mission à l'orphelinat de Nilakottai en Inde du Sud où elles ont participé à une mission sanitaire et à la rénovation totale de l'infirmierie. Ce projet s'inscrit dans un autre grand projet d'A.S.I.E, la construction, en cours, de 3 maisons pour accueillir 18 jeunes enfants de 6 à 11 ans, orphelins ou retirés de leur famille trop pauvres pour les élever.



Elles ont également formé les 48 enfants et les 8 personnels aux gestes de premiers secours, eux qui habitent loin d'un hôpital.



En Ouzbékistan, une bénévole, de Mehun sur Yèvre, s'est rendue plusieurs mois pour une mission artistique auprès de Bobur Alimkhodjaev, photographe officiel du Ballet national de danse d'Ouzbékistan (équivalent à l'Opéra de Paris) et a participé à la préparation de l'exposition photos « L'art du mouvement » de cet artiste au Conservatoire de Bourges en novembre et décembre dernier.

Une autre bénévole, de Preuilly, a donné des cours de Français Langue Étrangère (FLE) à l'Université des Langues du Monde à Tachkent, la capitale.

Enfin, un bénévole a préparé de nouvelles missions pour les années 2026 et 2027 et un mini-festival de cinéma ouzbek (sous-titré en français) pour le printemps 2026 à Bourges et dans d'autres villes du Cher et de la région.

Plus localement, A.S.I.E est intervenue au Collège Saint Exupéry et au Creps de Bourges pour des actions des sensibilisations au développement durable, à la citoyenneté et à la solidarité entre tous les êtres humains.

Une jeune Service Civique Internationale venue d'Ouzbékistan, à A.S.I.E, pour 8 mois, a présenté le 11 décembre un atelier récréatif et culturel pour les enfants de la garderie de Preuilly.

Le soutien de la Mairie de Preuilly est apprécié et utile pour la reconnaissance d'A.S.I.E et notre Conseil d'Administration remercie vivement cette initiative.



Une date à retenir : Le samedi 7 février à 19h00 à la Médiathèque « Trait d'union », à Sainte Thorette, soirée Chine présentée par Emmanuelle Dufour habitante de Preuilly : Expositions d'aquarelles, d'un carnet de voyage, de photos, conférence/débat et pot de l'amitié de plats chinois cuisinés le matin lors d'un atelier de volontaires de Preuilly et Sainte Thorette.



Le Tennis Club de Preuilly va fêter le 17 avril prochain, ses 45 ans d'existence. 45 ans que cette association permet à notre commune ainsi qu'à celles de nos voisins, de créer du lien entre nous tous, de permettre l'accès au sport et à la compétition pour tous. Je voudrais, avant tout, remercier tous les bénévoles et sponsors, d'hier et d'aujourd'hui pour leurs implications et leurs investissements dans le fonctionnement de ce club qui nous est cher. 2025, fut, au Tennis Club de Preuilly, une année de confirmation.

En effet, ce fut tout d'abord une confirmation que notre évènement de l'année pour le club, le tournoi Open de Preuilly, qui s'est déroulé du 5 au 20 avril est bien l'un des tournois, l'un plus prisé du département. 150 compétiteurs inscrits en moins de 6 semaines, aucun autre tournoi dans le Cher, ne peut se targuer d'un tel engouement. Des tableaux très disputés et notamment avec une des plus fortes participations en dames et des spectateurs venus en nombre et toujours très bien accueillis par notre équipe. Ce succès est mérité, car quelle débauche d'énergie pour nos bénévoles, bien en amont, pour l'organisation, comme pendant l'épreuve. Bien évidemment reconduit pour 2026, où il se déroulera du 4 au 19 avril.



Notre politique tarifaire est basse et est l'une des plus basse du département au regard des équipements mis à disposition ainsi que de ses prestations, grâce notamment à un grand nombre d'activités mis en place pour générer des recettes et subvenir aux dépenses induites. Cela confirme ainsi que nos efforts dans ce sens ne sont pas vains et qu'il faut continuer dans ce sens. Nous comptons près de 100 licenciés. Si 2025, côté adultes a été une réussite avec encore une évolution de nos adhérents et beaucoup de nouveaux pratiquants, côté enfants, c'est une déception. Si les aides de l'état et de la région auprès des foyers ont considérablement été diminuées, baisses budgétaires sur le ministère du sport obligent, ne favorisant pas le développement de nos jeunes dans le sport, il faut que l'on travaille toutefois sur d'autres points afin d'encourager au mieux la pratique du tennis, sport moteur dans le développement physique des enfants et mais aussi mental.

Cette saison passée, les cours adultes ont été animés par notre Brevet d'Etat, Jean-Philippe quand l'école de tennis était animée le samedi matin par notre équipe d'éducateurs bénévoles. La nouvelle saison a été réorientée avec l'apport d'un nouvel éducateur confirmé, Grégory, en plus de Jean-Philippe, nous permettant ainsi de renforcer très clairement notre équipe pédagogique. 10 créneaux sont proposés sur 4 jours, et le besoin de créneaux supplémentaires se fait clairement sentir, créneaux hélas que nous ne pouvons pas proposer faute de disponibilité de la salle.



Enfin, confirmation également que tout notre travail pour monter le dossier de la salle à Ste Thorette et nos nombreux échanges avec nos élus de la communauté de communes pour porter ce projet à la réalité n'était pas une lubie mais véritablement un besoin pour le club et pour nos enfants des écoles. Preuve en est faite, avec une utilisation maximale et des créneaux sur les fins de journées totalement saturés, ce qui va dans le sens de notre demande initiale de deux courts couverts. Nous voilà reparti pour 2026, pour travailler sur ce sujet.



Vous l'avez compris, 2026 pour le Tennis Club de Preuilly sera une année de continuité sur nos grands principes, convivialité, formation et compétition. Ce sera aussi la volonté de fédérer beaucoup plus autour de notre association, nos villages voisins. Le TCM Preuilly est la première association sportive de la communauté de communes et dans le top 15 des clubs du département, une performance qui démontre parfaitement le dynamisme de notre association et de nos bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

L'ensemble du bureau du Tennis Club de Preuilly, vous souhaite une excellente année 2026.

	Prix annuel	TARIFS SAISON 2025-2026		Prix Annuel
Adhésion Adultes	80,00 €		Cours adultes	140,00 €
Adhésion Couples	60,00 €		Ecole tennis enfants	100,00 €
Adhésion Etudiants	50,00 €		Extérieurs cours adultes	200,00 €
Adhésion Enfants	30,00 €			



Un grand merci aux bénévoles
qui ont décoré notre village !





ADMR



Nos valeurs :

Proximité – Universalité –
Citoyenneté – Respect de la personne

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne
(Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social



Contactez-nous au
02 48 24 03 07



La Poste

L'Agence Postale Communale contribue au maintien des services publics en milieu rural et renforce l'attractivité de la commune. Elle participe également au lien social et à la vie locale.



**Sylvie Brunet vous accueille tous les matins,
du Lundi au Samedi
À l'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

**Vous pouvez effectuer les opérations
les plus courantes**

Acheter :

- timbres postes (à l'unité, en carnet)
- produits prêts-à-poster : enveloppes, emballages toutes destinations.

Déposer :

- courrier, recommandés, Colis, Chronopost

Retirer :

- tous vos avisés tels que lettre recommandée, Colissimo, Chronopost

Retirer ou déposer de l'argent (sous conditions) :

- sur un compte chèque postal
- sur un compte épargne postal

(confidentialité garantie puisque l'agent n'a pas de vue sur les comptes).

Une boîte aux lettres est à votre disposition pour poster votre courrier déjà timbré.

Défendons notre service de proximité !

D.D.E.N.



Pourquoi un DDEN? Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est nommé officiellement par l'inspecteur d'Académie. Son rôle est double. Tout d'abord sa fonction officielle lui permet de siéger au conseil d'école et de réaliser annuellement une visite de l'école à laquelle il est affecté concernant l'environnement matériel et humain mis au service des élèves. Cette fonction

évolue aussi vers un rôle de conciliateur éventuel entre les parents d'élèves, les enseignants et les collectivités locales.

Le second rôle consiste en une mission associative au sein d'une Union départementale des DDEN qui organise des opérations en direction des écoles. Notre département est ainsi fier d'organiser depuis plus de trente ans en collaboration avec la DSDEN et le Conseil départemental « LES ÉCOLES QUI CHANTENT » qui permettent à la moitié des écoles du département de se rassembler autour du chant. Notons également « MON JARDIN D'ÉCOLE », « SE CONSTRUIRE CITOYEN » et « LA SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT ».

Le DDEN attaché à la laïcité et défenseur des valeurs de la République apporte un « regard de la société civile » sur le fonctionnement de l'école. Devenir DDEN est possible à chaque adulte se reconnaissant dans cette volonté d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles des élèves.

Si cette fonction vous intéresse adressez un mail à udden.cher@gmail.com





Création Bois Métal

www.lam-concept.com

- Soudure Inox/Acier Iso 9606-01
- Conception/Fabrication structure mécano-soudée
- Conception/Fabrication Bois Métal:
Escaliers, Meubles, Verrières, Déco...
- Travaux de menuiserie et serrurerie

Pierre LAMBERT - 07 70 70 71 94
pierre.lambert@lam-concept.com
 Guillaume LAMBERT - 06 37 55 20 10
guillaume.lambert@lam-concept.com

13 Route de Jacques aux Bois 18120 Preuilly



VOLTACOM

ÉLECTRICITÉ ET FIBRE OPTIQUE
 (PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS)

07 87 38 53 45



06 40 14 05 25
marcaislaurent@gmail.com
 23 La Fontaine 18120 PREUILLY
sarl LM RENOV - Siret 891565175002011



ENTREPRISE
QUEIROS
Plombier - Chauffagiste
Rénovation
salle de bain complète
Carrelage, faïence, placo



21 ter la fontaine - 18120 PREUILLY
06 62 89 27 80

Stéphane DELAPORTE
 Technicien certifié
Tél . 02 48 51 34 30
 06 75 94 45 50
 E-mail : delaportediagnostic@orange.fr
 diagnostics immobiliers certifiés
Delaporte Diagnostic



LPP *Le Professionnel de la pose*
BRUNET Thierry
 4, le Bourg - 18120 PREUILLY
Tél : 02.48.51.91.96
 Fax : 02.48.51.84.69 - Port : 06.25.16.5738
 Email : tbrunetlpp@orange.fr

Fenêtres PVC, BOIS, ALU
 Portes de Garage / Volets
 Portails et clotures

SOPRECO ISOLATION
L'isolation du sol au plafond
 Mousse polyuréthane projetée
 Type ISOCHAPÉ



Portable 06 86 56 86 24
 Tél 02 48 51 34 94
 Email : sopreco.ket@wanadoo.fr
 8 place de l'église 18120 PREUILLY



Thérapie Manuelle
Méthode Poyet
 diplômée du cotm
 Marie-France LACLEMENCE
 3 LE MOULIN
 18120 PREUILLY

sur rendez vous au
Tel : 06.88.77.92.35

siège : 06 189 796

**ARTI
 RENO**

17 La Fontaine
18120 PREUILLY

02 48 51 03 32 - 06 42 11 32 63
artireno@orange.fr



Boulangerie, Pâtisserie
Alexandra et Jason BOUY
Ouvert du Mardi au Vendredi, Samedi et
Dimanche matin
6h30-12h30, 16h-19h00
09.56.48.85.85



Bar restaurant:
Ouvert de Mi-Mai à Mi-Octobre

02.48.51.98.16

06.62.02.19.65

Domaines Tatin

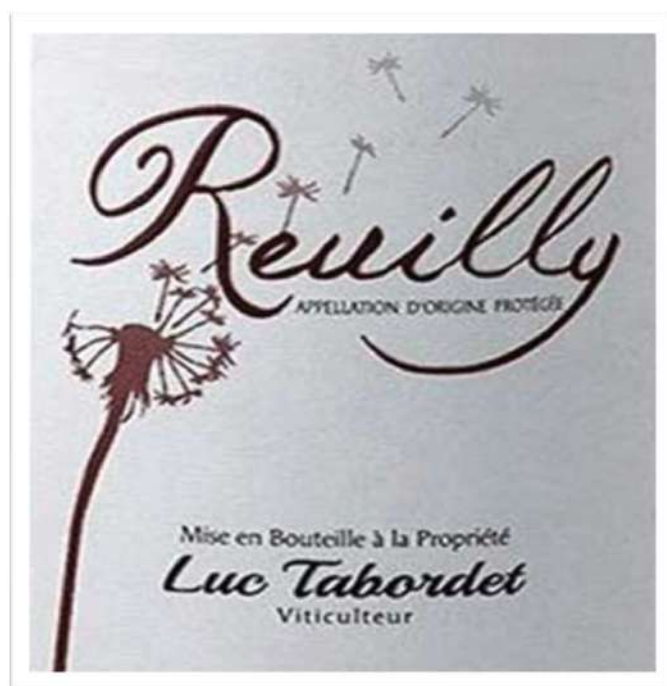
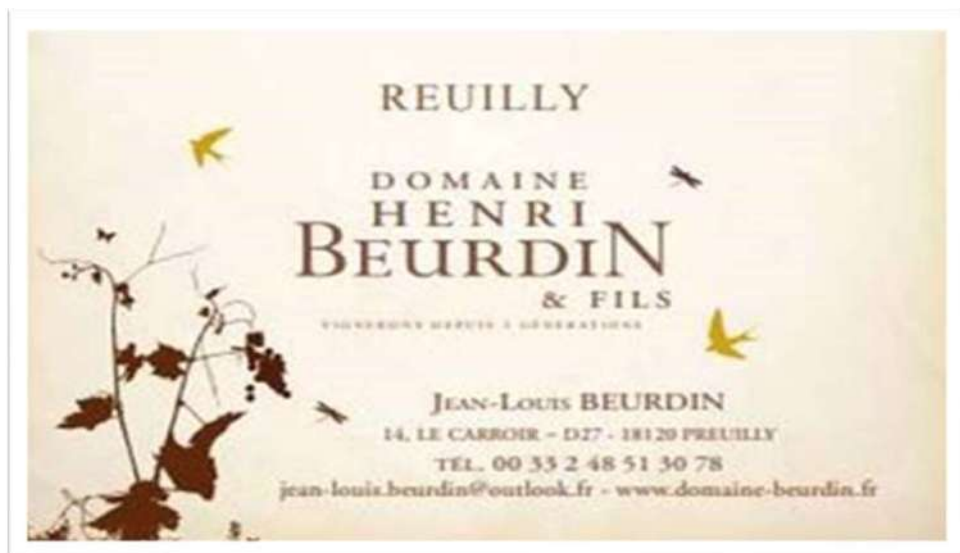


MOINS MAIS MIEUX

LES POÈTE



GSM
HEIDELBERGCEMENT Group



Mairie de Preuilly

6, place de l'église 18120 PREUILLY

02.48.51.30.08

mairie@preuilly18.fr

Nouvelle adresse (provisoire) : 1 route de Jacques au Bois

Secrétariat : *Isabelle BLANCHANDIN*

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Permanence des élus : le samedi matin de 11h00 à 12h00

Syndicat Intercommunal pour l'Administration et la Gestion des Ecoles (SIAGE) de Preuilly et Sainte-Thorette

02.48.51.30.08

siage.preuilly@wanadoo.fr

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Preuilly (SIAEP)

siaep.preuilly@wanadoo.fr – 02.48.51.30.08

Secrétariat des syndicats : *Isabelle BLANCHANDIN*

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Preuilly (SITS)

4, place de l'église 18120 PREUILLY

02.48.51.13.57

sirs-lury@wanadoo.fr

Nouvelle adresse (provisoire) : 1 route de Jacques au Bois

Secrétariat : *Sandrine JAMET-DIJOUX*

Horaires : lundi, mardi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h00 à 12h00

Ecole primaire

2 place de la République

02.48.23.20.71

Agence postale

3, place de la République

02.48.51.31.00

Horaires : du lundi au samedi de 9h00 à 11h45

Retrouver toute l'actualité de la commune sur <http://commune-preuilly.fr>

Vous pouvez également suivre l'actualité de la commune sur Facebook.